

LE GISEMENT DE GLOZEL

11 octobre 1928

Les commentaires suscités par la publication d'un résumé du rapport de M. Bayle sur les objets saisis dans le musée Glozel continuent tant à Paris qu'en province. Deux déclarations intéressantes ont été faites hier.

D'une part, le docteur suédois Harry Soderman, a déclaré :

Le rapport Bayle n'a en rien ébranlé ma conviction. M. Bayle n'est pas infallible, et il n'a examiné que des pièces du musée Fradin, tandis que les pièces que j'ai examinées et que j'affirme authentiques ont été déterrées devant moi au cours des fouilles de la mission Deperet. M. Bayle conclut que les pièces prélevées au musée Fradin sont récentes : il n'infirme en rien mon jugement. Ce que je garantis, moi, c'est l'authenticité du gisement, puisque les pièces que j'ai examinées ont été découvertes sous mon contrôle sans aucune supercherie possible.

D'autre part, le docteur Buy, professeur d'anatomie à l'école de médecine de Clermont-Ferrand, qu'on avait chargé d'examiner quelques-uns des ossements humains trouvés dans le gisement, a résumé ainsi les conclusions de son étude :

Je conclus, sur des bases purement anatomiques, que les os examinés semblent appartenir à une race ancienne, herbivore, à la musculature puissante puisqu'elle a déterminé des surfaces d'insertions musculaires larges, étendues, et d'un grand relief, me portant à penser qu'il s'agit d'hommes d'une activité et d'une force physique considérables, se livrant à de longues marches, et probablement droitiers.

Ces êtres humains devaient avoir l'intelligence assez développée, car on relève des traces de l'existence d'un cerveau recouvrant largement le cervelet. Enfin, les irrégularités observées sur les surfaces osseuses démontrent que cette race n'échappait pas aux habitudes des hommes néolithiques, qui procédaient au décharnement des cadavres et pratiquaient sur les os des mutilations, sans doute de caractère rituel.

Le docteur Morlet a, de son côté, envoyé une lettre ouverte à M. Bayle. Après un préambule assez vif contre le chef de l'identité judiciaire, le docteur Morlet continue :

Qu'en le veuille ou non, Glozel est un problème scientifique et on ne peut le résoudre que par l'étude de toutes ses données. La vraie science, d'ailleurs, ne tient-elle pas à embrasser sans limite toute la question posée ; à rechercher les preuves d'authenticité de la même façon qu'elle s'efforce de déceler la fraude ? Et les preuves qu'on avait crues contraires — racine piquée en épingle à cheveux, laine colorée à l'aniline — s'expliqueront peut-être le plus simplement du monde ! En effet, ceux qui ont assisté aux fouilles de Glozel savent que, lorsqu'en le retirant, on brise un objet en argile cuite redevenue malléable au cours des millénaires, on en ressoude exactement les morceaux en les réappliquant l'un contre l'autre : mais entre les bords peut se plier une racine qui l'avait tout d'abord pénétré ou tomber un filament de laine colorée. D'ailleurs, comme l'argile est cuite, la racine que vous considérez comme vivante aurait été également cuite avec l'objet si elle y avait été introduite au cours de sa fabrication.

Aussi bien, est-il fort regrettable que vous n'ayez pas cru bon de répondre à ma demande instante de vous voir effectuer vous-même les prélèvements dans nos collections et dans le champ de fouilles. Vous avez préféré travailler avec des œillères. Vous n'êtes pas allé à Glozel ? vous a-t-on demandé. « Non, et je ne veux pas y aller ! »

Craindriez-vous d'y voir des os parfaitement fossilisés ; des sculptures que de très grands artistes ont qualifiées de chefs-d'œuvre ; des os de renne gravés ; des tablettes inscrites recouvertes de vitrifications anciennes ; des ossements humains avec des particularités anatomiques inconnues de nos jours ; etc. ?

Quoi qu'on fasse, monsieur, la vérité prévaudra. L'existence de l'homme quaternaire fut repoussée, au nom de la science, par un homme tel que Cuvier. L'ingénieur Edouard Harié prouva scientifiquement que les peintures préhistoriques d'Altamira étaient l'œuvre moderne des petits pères espagnols !

Ainsi de Glozel... C'est même à cela, a-t-on pu écrire, que se reconnaît l'importance d'une découverte.

Enfin deux procès relatifs au gisement de Glozel sont venus hier, l'un à Paris, devant la 12^e chambre correctionnelle, l'autre à Mayet-de-Montagne (Allier), devant le juge d'instruction.

À Paris, il fut décidé, à la demande des avocats, de renvoyer au 6 novembre le procès en diffamation intenté par M. Fradin, propriétaire du Champ-des-Morts, à M. René Dussaud, membre de l'Institut, et à un de nos confrères du matin.

Le juge de paix de Mayet-de-Montagne, devant lequel les Fradin ont intenté une action contre deux de leurs voisins qui ont rendu impraticables un chemin allant au Champ-des-Morts, sous prétexte que ce chemin leur appartenait, a mis l'affaire en délibéré. Le jugement sera rendu à quinzaine.

Bibliothèque Maison de l'Orient



173827